

PROJET PÉDAGOGIQUE

2024/2025

RENE CHAR

Sommaire du projet pédagogique

L'IFAC demande à chaque directeur de rédiger avec son équipe un projet pédagogique en répondant aux 7 points évoqués dans l'article R227-25 du code de l'action sociale et des familles (titre 2, chapitre VII). Nous apportons la demande de sommaire suivante :

1. Présentation de l'organisateur et du PEDT de la collectivité.....	p3
2. Présentation du contexte de l'Accueil de Mineurs.....	p4
a. Le public	
b. Les moyens matériels mis à disposition (locaux et espace)	
c. La composition de l'équipe d'animation	
d. Les moyens financiers mis à disposition	
3. Projection des objectifs.....	p7
a. Définition des objectifs éducatifs.....	p7
b. Définition des objectifs pédagogiques.....	p8
c. Définition des objectifs opérationnels précis et mesurables.....	p8
d. Liste des critères d'évaluation pour chaque objectif.....	p9
4. Le fonctionnement de la vie quotidienne.....	p9
a) Journée type	
b) Le temps d'accueil	
c) Les temps de repos	
d) L'utilisation des sanitaires	
e) Les transports	
f) Les temps de repas	
g) Les mesures envisagées pour l'accueil des enfants porteurs de handicap	
5. La nature des activités proposées.....	p11
a. L'utilisation des projets d'animation et de thématiques	
b. La programmation des activités	
c. Les modalités de participation des mineurs.....	p13
d. Modalités d'organisation des activités physiques et sportives Les	
e. Les ateliers ressources de l'accueil de loisirs R. Char	p13
f. L'évènementiel	
g. Prendre sa place dans sa ville	p14
h. Hors des murs.....	p14
6. Les modalités de fonctionnement de l'équipe.....	p11
a) Recrutement	
b) Organigramme.....	p12
c) Fiche de Poste.....	p13
d) Organisation du travail.....	p16
e) Évaluation.....	p17

1. Présentation de l'organisateur et du PEDT de la collectivité

Le projet éducatif de l'organisateur en 6 mots

SÉCURITÉ :

- Garantir la sécurité physique, affective et morale de tous
- Sécuriser les lieux, les sites et les interventions
- Fixer un cadre clair et structurant pour les stagiaires et les usagers.
- Garantir la posture éducative et positive des équipes
- S'assurer de la qualité des contenus, de l'organisation et de la méthode.

BIENVEILLANCE :

- Être disponible et attentif
- Mettre en place une culture de dialogue, du respect de la personne et de la compréhension de l'autre.
- Associer en permanence écoute, exigence et bienveillance.
- Garantir la primauté de l'intérêt général comme de la relation pédagogique et professionnelle.

COMPLÉMENTARITÉ :

- Favoriser le travail collectif, en faisant intervenir des équipes pluridisciplinaires, composées de professionnels de terrain.
- Travailler en complémentarité avec les écoles et la communauté éducative.
- S'appuyer sur le tissu associatif local et les partenaires en veillant à la cohérence territoriale
- Favoriser la mixité (sociale, inter générationnelle, etc.).

ACCOMPAGNEMENT :

- Évaluer chaque étape de la formation et du projet
- Alternier théorie et pratique sur nos stages (pragmatisme, rationalité, mise en situation)
- Accompagner chacun dans son parcours par la formation continue et une démarche de progrès
- Travailler en cohérence avec l'environnement, la communauté éducative et les acteurs locaux

LIBRE ARBITRE :

- Stimuler la découverte, la réflexion et la connaissance des différences
- Privilégier le dialogue, la concertation, le partage d'idées
- Interdire toute forme d'endoctrinement et de prosélytisme au sein de nos interventions.
- Promouvoir les situations permettant d'expérimenter, d'évaluer et de progresser.

INITIATIVES :

- Favoriser la participation de tous aux activités, aux projets, à la vie locale.
- Rendre chacun acteur de ses apprentissages et de son développement personnel
- Susciter l'émergence des projets et de la prise de position.
- Encourager l'engagement.

Le PEDT de la collectivité :

La Convention Internationale des Droits de l'enfant donne un cadre général de référence en la matière, plaçant l'enfant au cœur de la réflexion éducative. Ainsi, au travers de son article 29, cinq objectifs éducatifs déclinent des valeurs comme autant de repères sur lesquels les équipes pédagogiques doivent s'appuyer :

- **Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant** et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ;
- **Inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales**, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies
- **Inculquer à l'enfant le respect de ses parents**, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne ;
- **Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre**, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone ;
- **Inculquer à l'enfant le respect du milieu naturel.**

De manière complémentaire pour agrémenter leur démarche éducative de proximité, les équipes articuleront les cinq objectifs suivants :

- **Promouvoir l'altérité** ; par des actions qui incitent à la découverte de l'autre, qui surignent l'idée que chacun se construit dans son rapport à l'autre et aux autres, qui mettent en valeur l'entraide et la solidarité, qui assurent la transmission de savoirs être respectueux de soi et des autres.
- **Valoriser le respect** ; dans la relation d'égalité filles-garçons ; dans l'attention portée à la place de chacun au sein du groupe ; dans l'appréhension de la différence et des diversités ; dans l'utilisation des équipements et des infrastructures.
- **Favoriser l'autonomie et la responsabilisation** ; pour faire que chacun devienne un acteur capable de vivre en société ; en suscitant le désir de connaissance et les savoir-faire.
- **Sensibiliser à la notion de laïcité** ; pour favoriser le vivre ensemble dans un espace de neutralité éducative ; pour que chacun quelles que soient son origine ou ses croyances puisse trouver sa place au sein du groupe et dans les cadres d'actions proposés ;
- **Proposer un apprentissage de la citoyenneté** ; par l'ouverture d'espace de discussion et de débat ; par l'incitation à la prise en compte des idées et les opinions de chacun ; par l'appui au développement de l'esprit d'initiative et de l'esprit critique

2. Présentation du contexte de l'Accueil de Mineurs

a. Le public

La structure a une capacité de 55 enfants les mercredis et petites sessions (soit 25 enfants maternels et 30 en primaire) et 60 pendant les vacances d'été. Nous accueillons un public âgé de 3 à 13 ans les mercredis et pendant les périodes de vacances scolaires.

Cette année, pour adapter au mieux notre travail, nous avons réalisé un diagnostic du public accueilli dès début septembre, voici ce qu'il en ressort :

Les publics diffèrent les vacances et en temps périscolaire. De même pour les fréquentations matin/après-midi. En période de vacances, le taux de fréquentation est plus haut l'après-midi que le matin. En temps périscolaire, c'est l'inverse.

Les mercredis, nous avons un public provenant de toute la ville, les parents mettent leurs enfants en accueil car ils travaillent. Nous avons des familles dont les parents travaillent dans l'éducation nationale (collège, lycée et administration scolaire). Les enfants font majoritairement des activités extra-scolaires.

Pour les autres parents qui travaillent pendant les vacances, les enfants partent dans un accueil de loisirs à la journée complète.

Les enfants respectent le cadre de l'accueil, c'est un public assez respectueux du fonctionnement de notre ALSH.

Nous mettons en place un accueil fonctionnel permettant aux enfants d'accéder à des espaces de jeux sécurisant. Ce cadre permet d'être à l'écoute de l'enfant en cas de besoin (rappel de règles de vie, gestion de conflits...)

Les sessions de vacances, il y a peu de fréquentation le matin. En effet, ce public correspond à des familles dont les parents travaillent que le matin. Les enfants de l'après-midi viennent majoritairement pour un accès aux loisirs. Les enfants ont eu donc le temps de se reposer le matin avec un réveil plus tardif.

Les enfants âgés de 3/4 ans apprennent à vivre en collectivité, ce qui peut être compliqué pour ceux qui n'ont pas fréquenté la crèche. Nous avons des enfants ayant des comportements agressifs avec leurs pairs car ils ne savent pas partager les jeux.

Il est important de créer des rituels avec des visuels rappelant le cadre de vie dans l'ALSH.

Nous continuons un travail de diagnostique pour savoir si c'est juste de l'apprentissage de la vie en collectivité ou un réel problème de comportement.

Les enfants âgés de 3 à 13 ans sont mélangés en temps d'accueil, cette organisation qui a pour objectif premier d'être fonctionnel a permis aux enfants de favoriser de l'entraide et de la coopération entre plus petits et plus grands.

Lors de nos temps forums, nous échangeons sur les animations et les activités souhaités par le public des vacances, nous les sollicitons d'une session à une autre. Nous avons un groupe Facebook René Char qui est en cours d'amélioration.

C'est un outil de communication apprécié des parents. Les réunions et événements familles proposées par l'ALSH n'ont pas beaucoup de succès du fait de la particularité de l'accueil en demi-journée. Cet outil de communication permet donc de promouvoir les actions menées par l'équipe d'animation.

Dans la structure, nous avons pu voir qu'il manquait un visuel rappelant les règles de vie dans la cour, pour y remédier avons créé un support mobile que nous pourrions installer les mercredis et les vacances.

Ayant des publics Différents nous avons opter pour des objectifs qui répondent aux différents publics.

b. Le contexte du lot

Le travail engagé pour orienter la présente proposition et la contextualiser au regard du territoire de ce secteur Centre a été mené en impliquant les directeurs des ACM concernés dans une réflexion sur les orientations communes, en lien au PEDT, qui seront retranscrites dans les six projets pédagogiques des ACM.

Les six sites réunissent des conditions de mixité sociale appréciables, et accueillent notamment des enfants de milieux défavorisés

La délimitation géographique du secteur regroupe six structures situées dans le centre-ville de Nîmes, et bénéficient d'accès facilités aux transports en commun et aux infrastructures de ce centre-ville.

Les enfants qui fréquentent ces structures ont un mode de vie urbain, et ne connaissent pas tous l'environnement plus large de leur territoire, dont l'environnement naturel

Les enfants et les familles qui fréquentent les six structures n'accèdent que peu aux ressources et infrastructures culturelles de ce centre-ville dont ils sont pourtant souvent résidents

c. Les mesures envisagées pour l'accueil des enfants à besoin spécifiques

La convention tripartite n'étant pas renouvelé par le Relais Loisirs Handicap. Actuellement, nous sommes donc en train d'organiser la mise en place d'une nouvelle organisation avec la ville afin de discuter des prochaines étapes à entreprendre.

Dans ce cadre, nous nous concentrons sur la mise en place de documents de Projet Personnalisé (PAP), la création d'un guide à destination des familles, ainsi que l'instauration d'un système de prêt d'outils inclusifs pour les équipes d'animations . Notre objectif est de continuer à améliorer l'accueil et l'intégration des enfants porteurs de handicap dans nos activités. Grâce à ces initiatives, nous souhaitons garantir un environnement propice à leur épanouissement et à leur développement, tout en renforçant les liens avec les familles et les structures éducatives.

d. Les protocoles d'accord individualisés (PAI)

Cette action permet de favoriser l'accueil d'enfant porteur d'une maladie, allergie.

L'assistant sanitaire récupère la fiche sanitaire (donnée par la famille) détaillant l'affection de l'enfant, les symptômes qu'il peut avoir et surtout comment réagir à une éventuelle crise. Joint à cette fiche sanitaire, l'ordonnance du médecin qui nous détaille les gestes à suivre ou

de médication (si nécessaire). **Les dossiers PAI sont transmis par la mairie, cela évite aux parents de faire un double travail.**

e. Les moyens matériels mis à disposition (locaux et espace)

L'Accueil Collectif de Mineurs de René Char est doté de différents espaces mutualisés avec l'école tels que le terrain sportif, la cour. Ces espaces sont utilisés par les 6/13 ans. Nous avons à notre disposition

- Une salle polyvalente
- 3 salles d'activités
- L'espace informatique
- 2 salles de sieste
- Le city stade et les cours.

L'accueil des maternels se fait dans la salle d'accueil ou à l'extérieur. Nous avons cinq espaces, deux salles d'activités, un dortoir, un espace lecture et la cour.

Les tables sont adaptées à l'âge des enfants, dans chaque salle, des pôles ont été mis en place avec un coin coloriage, un coin construction, un coin lecture et un coin dînette/voiture. Nous avons la volonté de rendre l'enfant acteur de ses loisirs, que les enfants puissent choisir seul les jeux de sociétés, les puzzles. **Par le partage de mobiliers, salles et autres lieux dans la structure, les différents acteurs (les enseignants, les Agents des ALAE et l'équipe d'animation) doivent apprendre à collaborer.**

f. La composition de l'équipe d'animation

L'équipe est composée de :

Zina Clain diplômée d'un CAP PETITE ENFANCE, du BEP Sanitaires et Sociales et du BEATEP (Brevet D'État D'animateur Technicien De L'éducation Populaire) et non diplômant l'attestation de premier secours. Actuellement en formation DEJEPS développement du territoire et réseaux.

- Ludivine Tarbouriech (BAFA)
- Amélie Privat (BAFA) et commence une Formation BPJEPS loisirs tous publics
- Kévin Bernet en formation Bafa

g. Les moyens financiers mis à disposition

Notre budget pédagogique varie selon la fréquentation de la structure, nous disposons de :

- **1,35 euros** par enfant et par demi-journée jour les mercredis en vacances scolaires.

À partir de janvier 2022, le budget passe à **2 euros**.

Nous avons la gratuité pour les piscines de la ville de Nîmes (Pablo Neruda, Fenouillet, Iris et Aquatropic) et des structures tels que les complexes sportifs (Marcel Rouvière, la Bastide, ...)

Grâce au **Contrat Enfance Jeunesse** (Le contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectifs et de financement passé entre une Caf et une collectivité locale, la ville de Nîmes, afin de développer et optimiser l'offre d'accueil des enfants jusqu'à 17 ans, et de coordonner les politiques enfance et jeunesse.) l'IFAC dispose de financement CEJ pour nous mettre à disposition des ateliers ressources. La structure René Char propose des ateliers éducatifs, ludiques et culturels pour 6 ALSH (Char, Capouchiné, Mont Duplan, La Placette, Mérimée, Jaurès)

Le financement du CEJ est utilisé aussi pour des événements inter ALSH Tels que les droits des enfants, les séjours accessoires et autres événements.

3. Projection des objectifs

a. Définition des objectifs éducatifs

Mes/nos intentions éducatives

**« L'enfant qui participe à une activité qui le passionne se discipline automatiquement »
Célestin FREINET. »**

Le courant Pédagogique de C. Freinet est une base dans notre accueil de loisirs. Nous restons sur les idées de Freinet axées sur la liberté et l'expression libre des enfants mais nous approfondissons nos objectifs sur de la pédagogie de projet.

En effet, la participation démocratique des enfants est un droit. Freinet remet en cause le principe d'autorité de l'adulte.

b. Définition des objectifs pédagogiques et définition des objectifs opérationnels précis et mesurable

- Favoriser la responsabilisation, l'autonomie et l'expression libre

La permission est donnée à l'enfant de devenir l'auteur de paroles, de dessins, de textes, de gestes, de musiques, de sculptures... dans un espace qui autorise la création et valorise les productions. En coopérant, l'enfant apprend en interagissant avec ses pairs, d'un côté en tant que récepteur des informations et surtout d'un autre en adoptant la posture enseignante.

- Favoriser le tâtonnement expérimental

Le tâtonnement expérimental correspond au processus pour apprendre : faire, et en faisant se tromper, réussir pour progressivement construire des connaissances et développer des compétences basées sur l'interaction avec son milieu.

c. Objectifs opérationnels précis et mesurables

Voici les objectifs opérationnels de « Favoriser la responsabilisation, l'autonomie et l'expression libre » :

- Mise en place de différents espaces dans le centre en libre accès
- Proposer des outils d'expression : cahier de vie, appareil photos, caméra, tablettes.
- Mettre à disposition des jeux de société, du matériel d'expression graphique...

- Amener l'enfant à se prendre en charge et à prendre ses responsabilités en laissant les enfants choisir et décider collectivement leurs règles de vie.
- Accompagner l'enfant à se positionner dans le groupe. Il va apprendre à argumenter ses choix et ses points de vue.
- Utiliser les espaces culturels du centre-ville
- Proposer des temps de visite sur le patrimoine local.
- Créer des temps de forum avant et en fin de demi-journée

Voici les objectifs opérationnels de « Favoriser le tâtonnement expérimental » :

Il s'agit globalement de :

Choisir

- Leur donner un but, un projet d'action.
- Proposer un thème, s'assurer de sa faisabilité.
- Laisser les enfants proposer des activités
- Laisser les enfants instaurer des règles, une organisation, un fonctionnement.
- Chacun trouve une place dans le groupe (et puisse éventuellement en changer en cours de projet).

Produire

- Proposer des activités sur le thème Do It Yourself (fais le toi-même) donnant accès à des nouveaux outils (pyrograveurs, machine à coudre, pistolet à colle...)
- Utiliser le cahier de vie pour retranscrire les activités et les expériences qu'il a vécues
- Laisser l'enfant résoudre les difficultés rencontrées, s'entraîner/s'entraider à la résolution de problèmes et à la prise de décision collective.
- Pratiquer le « tâtonnement expérimental », tester, se tromper (droit à l'erreur), trouver des solutions singulières aux problèmes posés.
- Participer, s'impliquer, s'exprimer, donner son avis.

d. Liste des critères d'évaluation pour chaque objectif

- Combien d'enfants utilisent le cahier de vie ?
- Combien de projet d'enfants ont été mis en place ?
- Combien de situations entre enfants sont résolues ?
- Nombre de règles établies par les enfants ? ont-elles été mieux respectées ?
- Les enfants ont pu visiter des espaces culturels ?
- Les enfants ont -il appris à utiliser des nouveaux outils ?
- Est-ce que au moins la moitié des propositions sont mises en vie par l'équipe ?
- Est-ce que l'équipe a mis en place au moins 3 espaces sur chaque période ?
- Combien d'enfants prennent la parole lors de temps de forum ?

4. Le fonctionnement de la vie quotidienne

a. Journée type

FONCTIONNEMENT D'UNE JOURNÉE EN PÉRIODE DE VACANCES 3/13 NS	
7 h 30	<i>Ouverture du centre et début de l'accueil.</i>
8 h 00	<i>Accueil échelonné des premiers enfants. Cet accueil est particulièrement important car il fait le lien entre la maison et l'accueil de loisirs. Pour établir au mieux ce lien, il est nécessaire de prendre en compte les parents qui accompagnent les enfants. Ne pas oublier de noter tous les enfants arrivés (ils sont maintenant sous notre responsabilité). Il est important que le parent prenne du temps pour cette transition surtout au début des vacances.</i>
9 h 00	<i>Fin de l'accueil, rassemblement avec temps forum</i>
9 h 10	<i>D</i>
11h 45	<i>Fin des activités et rangement. Toilette, lavage des mains.</i>
12h00/12h30	Heure d'accueil
13 h 30/14h	<i>Accueil des enfants et des parents. Temps calme, les enfants peuvent effectuer des activités calmes (jeux, lectures...)</i>
14 h /14h25	<i>Temps lectures</i>
16 h00	Goûter
16h30	Forum : temps d'échange et débat. Avec la Mise en place de règles, de demandes concernant la vie en ACM
17 h 00	Mise en place des activités de fin de journée et début du départ échelonné des enfants. Les maternelles ont une feuille de transmission, le parent a des informations sur le temps repas, sieste et activités pendant l'alsh.
18 h 30	<i>Fermeture du centre au public.</i>

b. Les temps de d'accueils

Sur l'Accueil Collectif de René Char, l'accueil se fait dans le hall d'entrée ou dans la salle d'accueil. Les enfants montent à l'étage dans la salle d'accueil. Les enfants profitent de matériels mis à leurs dispositions. Pour les nouveaux enfants, nous leur faisons découvrir les lieux, nous expliquons les activités proposées. Les animateurs feront la présentation des nouveaux inscrits à l'ensemble du groupe.

Nous mettons en place divers espaces permettant aux enfants de répondre eux-mêmes à leurs envies par une diversité d'ateliers (atelier jeux extérieurs l'été, ateliers dessin, atelier

coin lecture et de repos). La mise en place de ces ateliers est nécessaire et doit susciter l'envie de l'enfant.

c. Les temps de repos

La journée se décompose en 3 temps calmes : en début de journée, lors du temps d'accueil, moment propice aux échanges et à la programmation de la journée et des projets, à l'accueil de l'après-midi et en fin d'après-midi après les activités.

Les enfants sont acteurs de leur temps calme, Ils décident selon leurs envies de participer ou non. Apprendre à se gérer physiquement fait partie des apprentissages de l'autonomie. Si les animateurs estiment qu'un enfant est fatigué, l'enfant pourra se reposer dans un lieu adapté.

La sieste

Une animatrice peut prendre les enfants en demande et écouter le temps calme. Voici les différentes étapes favorisant le temps de la sieste :

- Passage aux toilettes
- Déshabillage des enfants
- Accompagnement à l'endormissement en Favorisant les histoires, musique...
- Sieste de 45 à 90 minutes selon les besoins
- Lever des enfants de façon échelonnée Mise en place de petits coins calmes au réveil

d. L'utilisation des sanitaires

Pendant l'accueil du matin, les enfants utilisent les sanitaires de la salle polyvalente. Nous avons des sanitaires extérieur filles/garçons, les enfants peuvent y aller à tout moment de la journée. Des sanitaires sont aussi situés dans la cantine, ce qui plus pratique pour tout le monde

e. Les transports

Les animateurs veilleront dans le car à :

- Installer les enfants sur leurs fauteuils, mettre si possible les enfants qui ont le mal du transport à l'avant du bus.
- Veiller à ce qu'ils mettent leurs ceintures de sécurité bien sûr si le véhicule en est doté.
- Compter le nombre d'enfants une fois installés.
- Vérifier les extincteurs (savoir où ils sont situés dans le car et vérifier leur état de marche)
- La directrice ou un animateur (si elle est absente) vérifiera le titre de transport du conducteur.

Les animateurs veilleront dans le bus (Tango) à :

Installer les enfants vers l'arrière du bus, les asseoir si possible (Si ce n'est pas possible, vérifier que les enfants soient agrippés à la rambarde de sécurité).

- Passer les tickets de transport « bang » à la machine.
- Un animateur se positionnera devant la sortie pour éviter qu'un enfant ne descende avant l'arrêt prévu (ou si un incident se produit). Une fois le trajet terminé, l'animateur

descend et récupère les enfants sur le trottoir et le deuxième animateur compte les enfants.

f. Les temps de repas

L'accueil de loisir René Char est un ALSH à la demi-journée sans repas, néanmoins nous accueillons des groupes pour les ateliers ressources. **La société de restauration SHCB prend en charge les repas et goûters des ALSH et des écoles.**

Des engagements forts, marqués par la volonté municipale d'accentuer le pourcentage de produits bios et issus de la région dans les assiettes des enfants (désormais à hauteur de 30 % par repas). Avec une volonté de faire du « fait maison » comme la vinaigrette, dessert, lasagnes...

Les repas sont commandés avant 9h30 et la responsable de cantine est informée par téléphone du nombre de repas afin de faire la mise en table.

Le temps du repas doit être un moment privilégié de convivialité, de récupération, fait de partage, d'échanges et doit se faire dans le respect aussi bien humain que matériel (politesse, pas de gaspillage alimentaire etc...). Nous avons deux espaces de restauration, maternel et primaire avec des mobiliers adaptés à leur taille.

Les animateurs jouent un rôle éducatif important, un lavage des mains avant l'entrée en cantine, apprendre aux enfants à se servir et à proposer le plat à son voisin de table éveille au goût et à la santé. Un grand nombre d'enfants se retrouvent ensemble dans la salle du réfectoire, il est important de gérer au mieux ce moment.

Nous mettons en place le protocole sanitaire dû au COVID 19 en vigueur de la ville qui évolue selon les risques sanitaires.

5. La nature des activités proposées

a. L'utilisation des projets d'animation et de thématiques

Voir projet évènementiel et axe du marché

En effet, nous avons plusieurs projets dans l'année, les droits des enfants, fête de la culture et fête populaire. En primaire se rajoute les demandes d'activités par les enfants.

Il y a des projets qui se sont mis en place comme la création d'un escape Game par les enfants, les projets DO IT YOURSELF (fais le toi-même) menés par Amelie Privat en maternel et Ludivine Tarbouriech en primaire.

b. La programmation des activités

Les programmations s'effectuent en période périscolaire de vacances à vacances, on se projette en moyenne sur 7 mercredis.

Nous avons des temps fort en évènementiel, il y a donc dans le planning des activités en lien avec ces projets. En primaire, nous rajoutons aussi les activités proposées par les enfants. Les enfants profitent aussi des ateliers et spectacle proposées par nos partenaires culturels et patrimoniaux.

Pendant les sessions de vacances, il y a en plus d'autres activités comme la patinoire, les piscines (quand cela est possible) et les ateliers ressources qui enrichissent le planning.

c. Les modalités de participation des mineurs

Nous travaillons sur de la pédagogie de projet, les animateurs recherche des thèmes divers et variés afin que l'enfants puisse trouver une activité qui l'intéresse. Nous procédons par vote, nous choisissons d'abord celles qui ont le plus de succès.

<u>Publics maternels</u>	<u>Public primaires</u>
<ul style="list-style-type: none">- Forum avec outils visuels- Un planning est établi les mercredis et les vacances auprès du public maternel, avec la possibilité de changer de groupe afin de satisfaire l'envie ou les besoins physiologiques de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none">- Il instaure les règles de vie et se régule- Créer des supports visuels pour le cadre de vie sous forme de dessins, écrits- Proposent des animations- Débats des ateliers proposer ci-dessous <p>Choisissent librement des activités proposées ou expression libre</p> <ul style="list-style-type: none">- Au droit de se reposer si besoin est- Enrichir la page Facebook par les enfants

d. Modalités d'organisation des activités physiques et sportives

Il y a différents type activités physiques :

Les activités ludiques et récréatives (ayant pour finalité le jeu ou le déplacement et ne présentant pas de risque particulier)

Ces activités doivent impérativement répondre aux critères suivants :

- Être ludiques, récréatives ou liées à la nécessité de se déplacer
- Être proposées sans objectif d'acquisition d'un niveau technique ni de performance
- Leur pratique ne doit pas être intensive
- Ne pas être exclusives d'autres activités
- Être accessibles à l'ensemble des membres du groupe
- Être mises en œuvre dans des conditions de pratique et d'environnement adaptés au public en fonction des caractéristiques physiologiques et psychologiques

Les activités sportives (selon les règles fixées par une fédération sportive délégataire) et **les activités sportives qui présentent des risques particuliers** (22 familles d'APS réglementées).

Pour la pratique de ces sports, il faut un animateur majeur et un ENCADRANT qui soit :

- Titulaire d'un diplôme professionnel sportif (ou TFP ou CQP)
- Ressortissant UE à qualification reconnue par le code du sport
- Fonctionnaire (ETAPS), militaire, enseignant EPS dans le cadre de ses missions

Ou

- Si l'activité est mise en œuvre par une association sportive affiliée et agréée, Bénévole, membre de l'association (licencié) et titulaire d'un brevet fédéral

Ou

- Un Membre permanent de l'équipe pédagogique + titulaire du BAFA + d'un brevet fédéral
- Les 22 familles d'activités sportives relevant de la réglementation spécifique

1. Alpinisme
2. Baignade
3. Canoë-Kayak et activités assimilées
4. Canyonisme
5. Char à voile
6. Équitation
7. Escalade
8. Karting
9. Motocyclisme et activités assimilées
10. Nage en eau vive
11. Plongée subaquatique
12. Radeau et activités de navigation...
13. Randonnée pédestre
14. Raquettes à neige
15. Ski et activités assimilées
16. Spéléologie
17. Sports aériens
18. Surf
19. Tir à l'arc
20. Voile et activités assimilées
21. Vol libre
22. VTT

La majeure partie du temps, nous pratiquons sur nos accueils, des activités ludiques et récréatives, nous pratiquons aussi des sports spécifiques réglementés grâce aux ateliers ressources mais aussi avec d'autres partenaires comme Nîmes aggro, la ville de Nîmes...

e. Les projets 2024/2025

Dans le cadre de mon projet pédagogique pour l'ALSH de Nîmes, je propose de reconduire des animations thématiques centrées sur trois univers littéraires distincts.

Pour la session de la Toussaint, nous explorerons l'univers romanesque avec le thème de Harry Potter, offrant aux enfants une immersion dans la magie, les valeurs de l'amitié et du courage. En février, l'accent sera mis sur la bande dessinée avec Kid Paddle, permettant de découvrir le monde humoristique et décalé des jeux vidéo et des gags, tout en favorisant la créativité.

Enfin, pour les vacances d'avril, le thème du manga sera mis en avant avec My Hero Academia, offrant une réflexion sur les valeurs de persévérance et d'entraide. Ce dernier projet culminera par une action familiale lors de la convention Mang'Animes en avril 2025, renforçant les liens entre les participants et leurs familles. Chacun de ces projets s'appuie sur des objectifs opérationnels clairs, avec des moyens adaptés et des propositions d'activités spécifiques pour chaque univers, visant à développer les compétences créatives, sociales et culturelles des enfants.

f. Les ateliers ressources de l'accueil de loisirs R. Char : les actions 2024 /2025

L'accueil de loisirs accueille des groupes d'enfant provenant de différents accueils de la ville de Nîmes. Les enfants viennent pratiquer des ateliers proposés par la direction. L'IFAC fait appel à des intervenants extérieurs et a du personnel salarié de l'établissement.

Depuis juillet 2023, conformément à une initiative de la Ville, nous organisons des ateliers inter-lots permettant aux participants de profiter de tous les espaces et structures, tels que les ateliers accrobranche du Mas Boulbon, les bassins aquatiques et les espaces verts.

Chaque lot dispose d'un référent pour les ateliers ressources. Les responsables des sites Carmel et Mas Boulbon ont également la charge de proposer des ressources pour ces ateliers.

Nous organisons des réunions avec les directeurs des trois sites, accompagnés de coordinateurs pédagogiques, pour discuter des objectifs, du budget alloué et des demandes spécifiques. En début d'année, une première réunion de cadrage est tenue pour définir ces aspects.

Voici quelques actions pour l'année 2024/2025

Projet d'Animation : Escape Game sur le Thème de Harry Potter

Pour la session de la Toussaint 2024, l'ALSH René Char accueillera un projet d'animation immersif sous la forme d'une escape Game, mené par Kevin Baly. Fort du succès rencontré l'an dernier, nous reconduisons ce projet en le thématissant autour de l'univers de Harry Potter, offrant ainsi aux enfants une expérience unique et captivante.

Objectif général :

Permettre aux enfants de développer leurs capacités de réflexion, de collaboration et de créativité tout en s'immergeant dans l'univers magique de Harry Potter.

Description du projet :

Ce projet consiste en la création et la mise en place d'une escape Game thématique pour les enfants du groupe primaire, qui se déroulera sur quatre jours par semaine durant la session de Toussaint 2024. L'activité sera animée par Kevin Baly, un intervenant spécialisé dans l'animation d'escape Games.

Les deux salles de couchette de l'ALSH seront transformées pour recréer des décors inspirés des lieux emblématiques de la saga Harry Potter, tels que la Grande Salle de Poudlard, la Salle sur Demande, ou encore le bureau de Dumbledore. Ces espaces décorés plongeront les enfants dans une aventure où ils devront résoudre des énigmes, relever des défis, et travailler en équipe pour "échapper" de la salle en un temps limité.

Objectifs spécifiques :

- 1. Stimuler la réflexion : Développer la capacité des enfants à résoudre des énigmes en utilisant la logique et la déduction.**
- 2. Renforcer la coopération : Encourager le travail d'équipe et la communication entre les participants pour atteindre un objectif commun.**
- 3. Favoriser l'immersion : Offrir aux enfants une expérience immersive qui leur permet de s'identifier aux personnages et d'explorer l'univers de Harry Potter.**

Organisation et déroulement :

- **Création du décor** : Installation du décor thématique dans les deux salles de couchette, avec des éléments visuels et sonores pour recréer l'ambiance de Poudlard. La préparation du décor aura lieu la semaine précédant le début de l'animation.
- **Sessions d'escape Game** : Chaque jour, un groupe d'enfants participera à l'escape Game, avec deux sessions organisées par jour (matin et après-midi). Chaque session durera environ 1h30, incluant une introduction, le jeu, et un débriefing.
- **Encadrement** : Kevin Baly animera et supervisera chaque session, en guidant les enfants à travers les énigmes tout en assurant leur sécurité et leur engagement.

Calendrier :

- **Phase de préparation** : Du 14 au 20 octobre 2024 - Installation du décor et finalisation des scénarios.
- **Sessions d'escape Game** : Du 21 octobre au 1er novembre 2024 - 4 jours par semaine, avec deux sessions par jour.

Évaluation :

- **Feedback des participants** : À la fin de chaque session, les enfants seront invités à partager leurs impressions et à discuter des défis qu'ils ont rencontrés.
- **Observation des compétences** : Les animateurs observeront les compétences développées par les enfants, notamment en termes de résolution de problèmes, de travail d'équipe et d'implication dans le jeu.
- **Bilan final** : À la fin de la session, un bilan sera réalisé pour évaluer la réussite du projet et envisager des améliorations pour les futures éditions.

Conclusion :

Le projet d'escape Game sur le thème de Harry Potter pour la Toussaint 2024 vise à offrir une expérience ludique, éducative et immersive aux enfants de l'ALSH René Char. En plongeant dans cet univers magique, les enfants auront l'opportunité de développer des compétences essentielles tout en s'amusant, faisant de cette session de vacances un moment inoubliable.

- **La ludothèque inclusive et le prêt d'outils inclusives**

Objectif général de cette action :

Développer les pratiques inclusives au sein des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la ville de Nîmes, afin de favoriser l'intégration de tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap.

Dans le cadre des ateliers ressource René Char, et en réponse au besoin croissant d'outils d'inclusion au sein des ALSH de la ville de Nîmes, ce projet vise à pallier l'absence de la convention tripartite avec le Relais Loisirs Handicap 30, la ville de Nîmes et IFAC, qui n'a pas été reconduite.

La mise en place d'une ludothèque inclusive et d'un système de prêt de malles thématiques s'inscrit dans une démarche d'innovation sociale, offrant aux équipes d'animation des outils adaptés pour encourager la participation de tous les enfants.

- **Description du projet :**

À partir des vacances de février 2025, une ludothèque inclusive sera déployée sur les 12 ALSH de la ville de Nîmes. Cette ludothèque proposera une large sélection de jeux et activités adaptés à divers besoins spécifiques, favorisant l'inclusion et la participation active de chaque enfant.

En parallèle, des malles thématiques seront disponibles en prêt, contenant des outils inclusifs tels que des tipis pour offrir des espaces de retrait calme, des fidgets pour gérer l'anxiété, des casques anti-bruit pour réduire les stimuli sonores, et des timers visuels pour aider à la gestion du temps.

- **Objectifs spécifiques :**

1. Favoriser l'inclusion : Permettre à chaque enfant, quelles que soient ses particularités, de participer pleinement aux activités proposées dans les ALSH.
2. Équiper les équipes d'animation : Offrir aux animateurs des outils concrets et adaptés pour gérer la diversité des besoins des enfants.
3. Sensibiliser les enfants à la diversité : Utiliser les jeux et outils inclusifs pour sensibiliser l'ensemble des enfants à la richesse de la diversité et à l'importance de l'inclusion.

- **Moyens mis en œuvre**

- Ludothèque Inclusive : Création et gestion d'une ludothèque itinérante, avec des jeux sélectionnés pour leur accessibilité et leur capacité à répondre aux besoins spécifiques.
- Malles thématiques : Mise en place d'un système de prêt de malles contenant des outils inclusifs, avec une rotation entre les ALSH pour assurer une couverture équitable.
- Formation des équipes : Sessions de formation pour les équipes d'animation sur l'utilisation des outils inclusifs et sur les bonnes pratiques d'inclusion.

- **Calendrier :**

- Janvier 2025 : Préparation des ludothèques et des malles thématiques.
- Février 2025 : Lancement officiel de la ludothèque inclusive et du prêt de malles dans les 12 ALSH de la ville de Nîmes.

- **Évaluation :**

- Suivi des emprunts : Analyse des retours sur l'utilisation des malles et des jeux inclusifs.
- Observation des pratiques : Observation de l'intégration des pratiques inclusives dans les activités quotidiennes des ALSH.
- Enquêtes de satisfaction : Réalisation d'enquêtes auprès des enfants, des parents, et des équipes d'animation pour mesurer l'impact de ces outils sur l'inclusion.

- **Conclusion :**

Ce projet d'animation s'inscrit dans une volonté forte de promouvoir l'inclusion au sein des ALSH de Nîmes, en offrant des moyens concrets pour répondre aux besoins de chaque enfant. La ludothèque inclusive et le système de malles thématiques, déployés dès février

2025, permettront de renforcer les pratiques inclusives, assurant ainsi à chaque enfant une expérience enrichissante et équitable dans les centres de loisirs de la ville.

- **Projet d'Animation : Aisance Aquatique pour les ALSH de Nîmes**

Objectif général :

Développer l'aisance aquatique chez les enfants des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Nîmes, en partenariat avec des acteurs locaux pour renforcer la sécurité et la confiance des enfants dans l'eau.

Contexte :

Ce projet s'inscrit dans le cadre des ateliers ressources maternels, en collaboration avec le CDJES (Messieurs Hofer, Vallet, et Cabon), les Pompiers du Gard (club subaquatique), et l'École Nationale de Police. Organisé sur trois semaines, du 21 juillet au 08 août 2025, il vise à offrir aux enfants des ALSH une expérience structurée et sécurisée pour développer leurs compétences aquatiques.

Description du projet :

Le projet d'aisance aquatique consiste en un stage de 4 jours, organisé pour 4 ALSH différents, sur le site de l'École Nationale de Police de Nîmes. Ce stage se déroulera en deux créneaux par jour pour chaque centre, permettant aux enfants de se familiariser avec l'eau dans un cadre sécurisé et pédagogique. Entre les deux créneaux, les groupes prendront leur repas sur le site de Courbessac, un lieu propice au repos et à la détente, afin de leur offrir une journée équilibrée entre activité physique et relaxation. Le transport des enfants sera assuré par Clain Zina, qui gèrera les déplacements en minibus.

Objectifs spécifiques :

- Renforcer la sécurité aquatique : Apprendre aux enfants à se déplacer en toute sécurité dans l'eau et à se familiariser avec les gestes de base.
- Favoriser l'autonomie : Aider les enfants à gagner en confiance et en autonomie dans un milieu aquatique.
- Encourager la collaboration : Promouvoir l'esprit d'équipe et la coopération entre les enfants grâce à des activités ludiques et éducatives.

Organisation des semaines :

- Semaine 1 (21 au 25 juillet 2025) : Accueil des enfants du premier ALSH. Stage de 4 jours, avec deux créneaux aquatiques par jour, et déjeuner sur le site de Courbessac.
- Semaine 2 (28 juillet au 01 août 2025) : Accueil des enfants du deuxième ALSH avec la même organisation et alternance des centres sur chaque semaine.
- Semaine 3 (4 au 08 août 2024) : Stage pour les deux derniers ALSH avec les mêmes modalités.

Moyens mis en œuvre :

- Site de l'École Nationale de Police : Utilisation des infrastructures pour les activités aquatiques sous la supervision de professionnels du club subaquatique des Pompiers du Gard.

- Transport : Minibus géré par Clain Zina pour assurer le transport des enfants entre les ALSH et le site de l'École de Police.
- Encadrement : Collaboration avec des formateurs spécialisés pour assurer un encadrement de qualité.

Calendrier :

- 21 juillet - 8 août 2025 : Déroulement des stages sur trois semaines, avec des sessions spécifiques pour chaque ALSH.

Évaluation :

- Observation des progrès : Suivi des compétences acquises par les enfants au cours des stages.
- Validation des 2 test et des niveaux de palier
- Retour des participants : Collecte des impressions des enfants et des animateurs pour améliorer l'organisation des stages futurs.
- Bilan final : Analyse des résultats pour évaluer l'impact du projet et planifier des actions similaires à l'avenir avec les partenaires

Conclusion :

Ce projet d'aisance aquatique sera donc reconduit cette année, organisé sur trois semaines, visant à offrir aux enfants des ALSH de Nîmes une opportunité unique de développer leurs compétences aquatiques dans un cadre sécurisé et encadré par des professionnels. Grâce à cette initiative, nous espérons renforcer la sécurité et l'autonomie des enfants dans l'eau, tout en leur offrant une expérience estivale enrichissante et plaisante.

f. Les évènements

Les temps forts sont proposés tout au long de l'année au nombre de 3 à savoir :

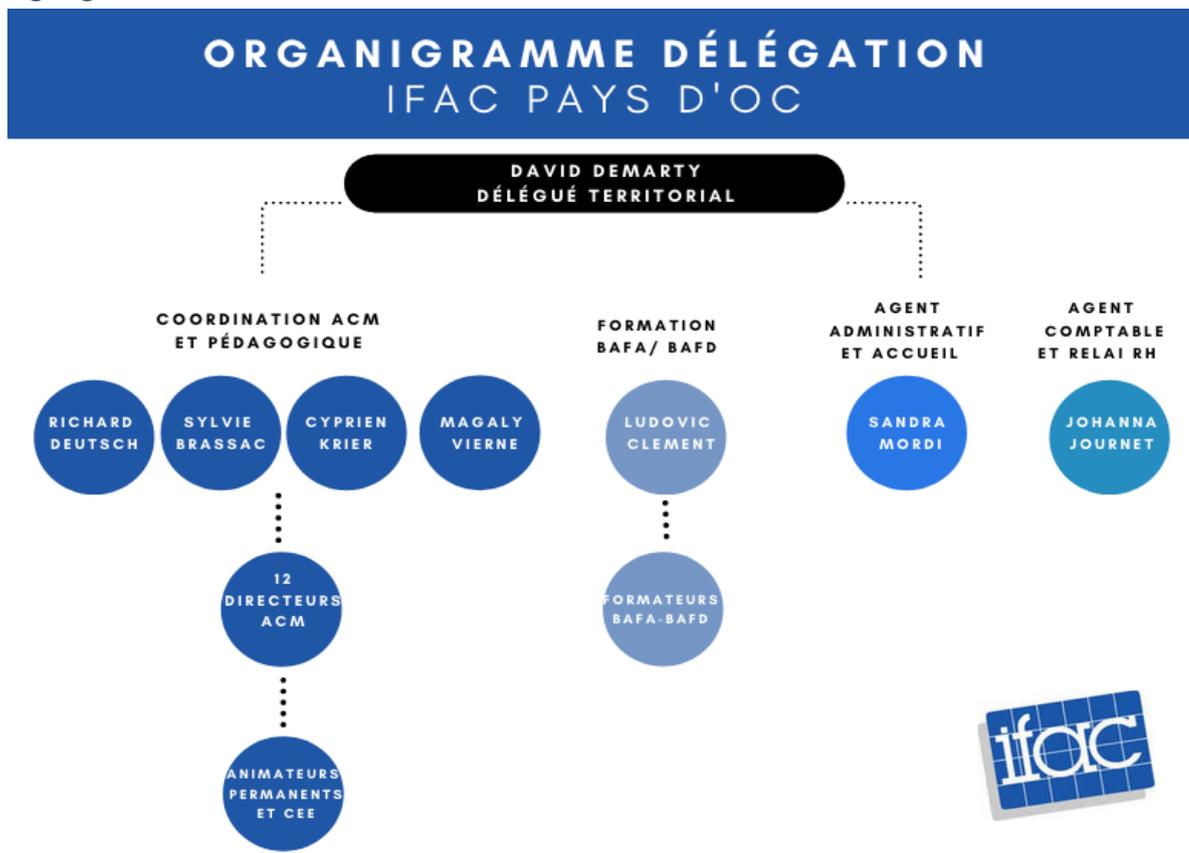
<u>Les événements</u>	
<u>Publics maternel</u>	<u>Public primaires</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Journée des droits des enfants (journée d'information sur Les droits des enfants, différentes formes d'expressions sont proposées : forums, expositions, spectacles, jeux...) - Journée exposition culturel sur un site de Nîmes Centre - Fête populaire - Journée découverte des ateliers sportifs proposés par Nîmes Métropole <ul style="list-style-type: none"> - Jeu inter centres autour du sport, ateliers scientifiques Escape Games, grand jeu... 	

6. Les modalités de fonctionnement de l'équipe

a. Recrutement

Le recrutement reste compliqué en temps périscolaire, la convention collective bloque sur un nombre 80 jours pour le personnel embauché en contrat d'engagement Éducatif (CEE). Pour les temps périscolaires, il y a peu de dossier de candidature à l'IFAC, nous utilisons donc les réseaux que possède nos partenaires tel que les ALAE et autres associations. Les équipes de directeurs cherchent ensemble des solutions pour recruter des animateurs.

b. Organigramme



c. Fiche de Poste

RESPONSABLE D'ÉQUIPEMENT

Famille : FONCTIONS OPÉRATIONNELLES

Filière : Animation

Mission

Placé sous l'autorité de l'équipe de coordination/direction de l'établissement auquel il est affecté, le Responsable d'équipement a pour mission d'élaborer un projet pédagogique garant

du projet et des orientations de l'établissement et de le déployer sur sa structure. Il peut intervenir en accueil de loisirs, en milieu scolaire, en centre social, en maison de quartier ou en club séniors. Il assure l'encadrement de l'équipe d'animation, garantit le respect des consignes de sécurité dans l'équipement et répond aux impératifs administratifs (RH, tenue des registres, documents obligatoires...).

Activités principales

Pôle Pédagogique

- Elaborer et mettre en œuvre le projet pédagogique adapté aux besoins des publics concernés et aux attentes de la collectivité,
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif,
- Assurer la mise en œuvre des actions d'animation menées auprès des publics, en tenant compte des particularités locales et des acteurs locaux,
- Organiser la mise en place des activités, animations, sorties, séjours en lien avec le projet pédagogique engagé,
- Rédiger des bilans quantitatifs et qualitatifs sur l'activité d'animation réalisée au sein de la structure,
- Proposer à l'équipe de coordination/direction des prévisions d'activité sur les périodes à venir et des pistes d'amélioration quant à la qualité de l'animation sur la structure,
- Mettre en place et superviser l'ensemble des conditions matérielles, techniques et pédagogiques nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil du public,
- Travailler l'inclusion des enfants porteurs de handicaps et/ou de problèmes de santé,
- Transmettre et partager les valeurs de la République.

Pôle Administratif

- Gérer et respecter le budget alloué pour la structure,
- Assurer l'organisation administrative et fonctionnelle relative à l'équipe d'animation (horaires, absences, remplacements, événements exceptionnels...),
- Préparer les dossiers destinés aux institutions concernées (CAF, Pôle Emploi, collectivités...) tout en respectant les échéanciers, les calendriers et les obligations contractuelles,
- Transmettre à l'équipe de coordination/direction les informations nécessaires à la réalisation des études quantitatives et qualitatives (nombre journalier d'enfants accueillis, descriptif des actions engagées, état des dépenses et recettes réalisées...),
- Remonter à l'équipe de coordination/direction tout événement pouvant avoir une incidence sur la bonne marche de la structure (retards ou absences d'un membre de l'équipe d'animation, fiches d'incident relatives à un souci avec un usager, un collaborateur ou toute autre personne),
- Communiquer à la Direction des Ressources Humaines tout élément utile à la réalisation des états de salaires (congés, arrêts maladie, modifications de planning...),

- Transmettre les demandes de contrats à l'équipe de coordination/direction pour validation,
- Assurer sur son équipement la présence d'animateurs en nombre suffisant conformément aux dispositions légales.

Pôle Managérial

- Veiller à la bonne application des règles qui garantissent la sécurité physique, affective et morale des publics confiés à la structure, sur les lieux d'accueil et leurs abords,
- Veiller au respect des procédures internes (règlement intérieur, notes d'information...),
- Redescendre à l'équipe d'animation les informations transmises par la direction de l'établissement ou de l'Ifac,
- Réaliser annuellement les entretiens annuels d'évaluation et entretiens professionnels de l'équipe d'animation,
- Assurer l'accompagnement et la formation de son équipe et notamment des animateurs stagiaires.

Pôle Communication

- Participer au processus de recrutement en lien avec l'équipe de coordination/direction (affichage des offres au sein de la structure, utilisation du réseau via les animateurs et les usagers),
- Participer activement à la constitution d'un réseau local (animateurs, associations, bénévoles...),
- Promouvoir les actions mises en place par la structure et les services proposés à l'aide des supports mis à disposition (mise à jour du site internet du centre, diffusion et présentation des lettres d'information, des programmes d'activités, du projet pédagogique et des dossiers d'inscription),
- Préparer et assurer des réunions d'information pour les usagers afin de leur présenter les services, la démarche pédagogique et les aspects pratiques,
- Proposer aux usagers des invitations à des activités festives ou culturelles afin de faciliter la communication.

Interlocuteurs

Équipe de coordination/direction de l'établissement + Équipe d'animation de l'équipement

Filière Ressources Humaines (Relais RH, Technicien paie, Gestionnaire paie)

Usagers de la structure (familles, enfants, adolescents, adultes, seniors...)

Partenaires locaux (associations, bénévoles, institutions, habitants...)

Niveau de qualification ou diplôme

Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction – BAFD

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – BPJEPS

Passerelles d'évolution

Coordinateur d'animation

Mission

Placé sous l'autorité du Responsable de l'équipement sur lequel il est affecté, l'Animateur a pour mission d'organiser des activités (sportives, culturelles, ludiques...) et de mettre en œuvre le projet pédagogique et éducatif afin de favoriser les échanges et développer l'épanouissement, la sociabilité ou la créativité des publics auprès desquels il intervient. Ces publics peuvent être composés d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de seniors selon qu'il intervienne en accueil de loisirs, en milieu scolaire, en centre social, en maison de quartier ou en club seniors. Il conçoit et organise des projets en les adaptant aux publics auxquels ils sont destinés et au contexte social dans lequel il intervient.

Activités principales**Encadrement des publics**

- Assurer un rôle éducatif auprès des publics encadrés,
- Garantir la sécurité physique, affective et morale des publics confiés,
- Faire preuve de discernement dans ses actions, en constante vigilance auprès des publics confiés,
- Veiller au respect des consignes et aux règles de vie sociale,
- Repérer les difficultés auxquelles peuvent faire face les publics encadrés et alerter toute personne compétente en cas de problème (parents, Responsable d'équipement, coordination, pompiers...),
- Être à l'écoute des publics accueillis pour répondre au mieux à leurs besoins et à leurs attentes,
- Transmettre et faire partager les valeurs de la République.

Création de projet et d'activités

- Participer à la définition des besoins des publics de la structure et adapter les activités à ces besoins,
- Imaginer et mettre en œuvre les projets en lien avec le projet éducatif de sa structure, le projet socio-éducatif de l'Ifac et les contraintes du territoire,
- Concevoir et mettre en œuvre des supports d'information et de présentation des projets/activités,
- Organiser des manifestations, des sorties, des ateliers pour les publics encadrés,
- Inclure les différents partenaires dans la réalisation des projets pour donner une ampleur locale à nos actions.

Suivi et évaluation des activités et projets mis en œuvre

- Être à l'écoute des publics et détecter les difficultés pouvant être rencontrées,
- Créer le lien entre les participants et permettre la mise en place de l'inter-générationnalité,

- Assurer un retour à sa hiérarchie sur les actions mises en œuvre (tableaux de bords, comptes rendus...) et partager ses bonnes pratiques/réussites avec ses collègues.

Autres activités

- Gérer et suivre les inscriptions aux différents ateliers, activités, journées,
- Promouvoir auprès des usagers/adhérents les actions mises en œuvre au sein de l'équipement (programme pédagogique, activités proposées, matériel utilisé, compétences des collaborateurs...),
- Faire un retour aux usagers (parents...) sur les activités effectuées et les progrès/bénéfices réalisés,
- Ranger l'espace d'animation, vérifier l'état des stocks, du matériel, des équipements et signaler les besoins,
- Participer activement aux réunions d'équipe, soumettre son point de vue et écouter ses collègues.

L'Animateur peut également développer une dominante sportive, artistique ou culturelle particulière ou jouer un rôle dans l'accompagnement de publics en difficulté vers des démarches administratives et/ou des mesures sociales.

Interlocuteurs

Responsable d'équipement et équipe de coordination/direction

Usagers de la structure (familles, enfants, adolescents, adultes, seniors...)

Partenaires locaux (associations, bénévoles, institutions, habitants...)

Niveau de qualification ou diplôme

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur – BAFA ou équivalent

Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien - BAPAAT

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - BPJEPS

Passerelles d'évolution

Animateur spécialisé

Animateur référent

c. Organisation du travail

Nous avons deux animateurs permanents, Ludivine Tarbouriech qui s'occupe du public primaire et Amélie Privat qui s'occupe du public maternel. Elles sont référentes et garantissent le cadre du fonctionnement avec leurs publics respectifs. Il y a des animateurs contractuels qui sont embauchés selon les besoins.

Avec la directrice, elles font les temps d'accueils et gèrent tous les autres temps. Nous avons deux animateurs/directrice qui ouvrent la structure et deux qui ferment.

Les animateurs prennent des photos pendant les temps d'activité et les envoient à la directrice. La directrice enrichit le groupe Facebook des parents.

Les animateurs proposent des animations pour les projets évènementiels.

Par leurs compétences, les animateurs sont amenés à enrichir les ateliers ressources proposés par l'ALSH pendant les sessions de vacances.

d. Évaluation des animateurs et le responsable d'équipement

Il s'agit d'un moment d'échange privilégié avec votre responsable qui permet de faire le bilan de la période écoulée (missions et activités réalisées au regard des objectifs fixés, difficultés rencontrées, réussites, points à améliorer...) et de fixer les objectifs et moyens à mettre en œuvre pour la période à venir.

Cet échange est formalisé sur un support dédié que vous trouverez en annexe.

C'est également à cet instant que nous devons définir ensemble les formations et accompagnements à mettre en place pour répondre aux objectifs fixés.